

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



LE COA LABELLISÉ !

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev



Le Club Olympique Avallonnais clôture en beauté le mois de février avec la remise officielle de son Label « Jeunes Espoir »

Pages 11 à 13

Partenaires



CA
CHAMPAGNE
BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

L'YONNE
RÉPUBLICAINE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Sommaire

- ⚽ Informations Pages 1 à 5
- ⚽ Actualités Pages 6 à 13
- ⚽ Procès-Verbaux Pages 14 à 20

Agenda de la semaine

- Lundi 5 :
- Mardi 6 :
- Mercredi 7 : Commission sportive
- Jeudi 8 :
- Vendredi 9 :
- Samedi 10 :



ANNULATION



JEUNES : ANNULATION DES RENCONTRES

En raison des conditions atmosphériques actuelles et annoncées et afin d'assurer la sécurité des jeunes, les rencontres des catégories U6 à U18 sont annulées pour les samedi 3 et dimanche 4 mars 2018.

Attention, les rencontres SENIORS sont maintenues !

CDA : QUESTIONNAIRE DE FORMATION N°2

Le pôle formation de la **Commission Départementale d'Arbitrage** met à votre disposition le questionnaire de formation continue n°2. Il est à retourner avant le 3 avril par voie postale à Quentin GUIDOU (adresse mentionnée sur la page de garde).

Les arbitres issus de la dernière formation initiale sont également dans l'obligation de renvoyer ce questionnaire : [Questionnaire n°2](#)

Également mis à votre disposition, l'[IFAB](#) (International Football Association Board) 2017/2018 :

3 JOURS POUR DEVENIR ARBITRE

Les inscriptions aux stages inter-district « 3 Jours pour devenir Arbitre » sont officiellement ouvertes ! Cette saison, ce sont bien 2 stages qui seront organisés durant les vacances de pâques.

Le premier, ouvert à tout public, se déroulera à Grandvillars du 7 au 9 avril et le second, à destination des jeunes de 14 à 22 ans, à Autun du 18 au 20 avril. La date butoir des inscriptions est fixée au 1^{er} avril. Passée cette date, les responsables Jacques BADET et Christophe ADAM se chargeront d'envoyer aux stagiaires retenus les informations pratiques. Les inscriptions seront prises en compte selon la date de réception de celles-ci.

Nous encourageons les personnes intéressées à se lancer dans l'aventure !

- [Affiche](#)
- [Bulletin d'inscription](#)

SOUTENEZ L'AJA... ... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique

officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),

- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande



VIENS VIVRE COMME
UN PRO !



STAGES 2018 A.J. AUXERRE FOOTBALL

GARÇONS ET FILLES DE 7 À 14 ANS

- ✳ STAGES SUPERVISÉS PAR LA CELLULE DE RECRUTEMENT A.J. AUXERRE.
- ✳ UNE TENUE A.J. AUXERRE FOOTBALL OFFERTE - ÉQUIPEMENTIER MACRON
- ✳ ACTIVITÉS ET ANIMATIONS TOUS LES JOURS.
- ✳ RENCONTRE AVEC LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
- ✳ POSSIBILITÉ D'ASSOCIER PERFECTIONNEMENT FOOTBALL ET RENFORCEMENT SCOLAIRE AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION.

STAGES AGRÉÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

TARIFS STAGE A.J.A AUXERRE

AVRIL 2018		JUILLET 2018		ACADOMIA (OPTION)
SANS HÉBERGEMENT	AVEC HÉBERGEMENT	SANS HÉBERGEMENT		120€ / SEMAINE - 1H30 / JOUR
DU 9 AU 13 AVRIL	DU 8 AU 14 JUILLET	DU 8 AU 13 JUILLET		INITIATION OU PERFECTIONNEMENT AU CHOIX
A.J.A 180€ / SEMAINE	DU 15 AU 21 JUILLET	DU 15 AU 20 JUILLET		ANGLAIS / FRANÇAIS / MATHÉMATIQUES
	A.J.A 550€ / SEMAINE	DU 23 AU 27 JUILLET		
		A.J.A 280€ / SEMAINE		

CONTACT : stages@aja.fr - 03.86.72.32.32

ACADOMIA
AJ AUXERRE



16ÈMES DE FINALE



US JOIGNY

SC PARIS

Coupe de France Futsal



Entrée à 4€
Gratuit pour les -12 ans



Dimanche 4 mars 2018 - 16h00
Gymnase Abel Minard à Tonnerre

Uniquement sur réservation .

joigny.us@lbf-foo.fr

D2

MATCH AMICAL DE D2 FEMININE

D2



LE FC CHAMPS ACCUEIL



ENTREE
GRATUITE



VS



SAMEDI 3 MARS 2018

À 18H00

COMPLEXE SPORTIF CROIX BERSAN
RUE DE LA CROIX BERSAN
89290 CHAMPS SUR YONNE



LES JEUNES HÉRYSSOIS À L'HONNEUR



Ce mercredi 21 février, nous nous sommes rendus à la rencontre de l'équipe U11 de l'ES Héry, qui a, en novembre dernier créé le slogan du District de l'Yonne de Football.

En effet choisi par les membres du Comité de Direction du District, ce slogan procure aux jeunes héryssois fierté et joie, quant à la diffusion de celui-ci sur le bandeau d'accueil du site internet :



DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Notre sport, notre plaisir, notre fierté !

C'est dans le cadre du PEF, très bien assimilé par l'ensemble des jeunes, que s'est déroulée cette action. En groupe et avec un support idéal (fiche explicative) réalisé par Dominique TAILLEUR, Référent du PEF, les idées se bousculaient... Les Héryssois ont donc pu, grâce à ce travail pleinement réalisé, bénéficier d'une dotation qu'ils ont choisi.

« Le foot, c'est le respect » Simon, 10 ans.

Nous avons eu le plaisir d'interviewer 3 d'entre eux...



Présentez-vous...

- ⚽ Je m'appelle André, j'ai 10 ans, je veux être footballeur et jouer en défense.
- ⚽ Je m'appelle Océanne, j'ai 12 ans et je voudrais être footballeuse.
- ⚽ Je m'appelle Simon, j'ai 10 ans, je suis attaquant et j'aimerais bien être footballeur professionnel.

Au mois de novembre, votre éducateur vous a donné un petit travail : créer le slogan du District de l'Yonne de Football... Le président et les autres élus l'ont choisi ! Qu'en pensez-vous ?

- ⚽ **Simon** : on est fiers !

Que représentent le District et le football pour vous ?

- ⚽ **Simon** : le foot, c'est le respect !
- ⚽ **André** : C'est une passion. Et puis on est entre copains.

Vous travaillez sur le Programme Éducatif Fédéral... Expliquez-moi ce que c'est.

- ⚽ **Simon** : Il y a un cahier avec tout ce qu'on doit faire.
- ⚽ **André** : Par exemple, les affaires qu'on doit apporter au foot.
- ⚽ **Simon** : On est obligés de boire même quand on n'a pas soif.
- ⚽ **Océanne** : Oui, on doit boire avant, pendant et après l'entraînement.
- ⚽ **Simon** : Le PEF c'est aussi ne pas se moquer des autres.

Est-ce que l'un de vous aimerait devenir arbitre ?

- ⚽ **En cœur** : oh non !

Pourquoi ?

- ⚽ **André** : Ben parce qu'on ne joue pas !...

Que pensez-vous de l'arbitrage ?

- ⚽ **Océanne** : *c'est bien, il n'y a pas de faute !*
- ⚽ **Simon** : *Sans arbitre, il y aurait des bagarres*
- ⚽ **Océanne** : *comme au rugby ! (Rires)*
- ⚽ **Simon** : *si y'a pas d'arbitre, y'a pas de foot !*

Et avec les entraîneurs, comment ça se passe ?

- ⚽ **Océanne, André et Simon** : *très bien, ils sont cool !*
- ⚽ **Océanne** : *bon, Julien a dit qu'il allait me tacler à la fin du match (Rires)*

Quels sont vos points forts ?

- ⚽ **André et Océanne** : *la défense !*
- ⚽ **Simon** : *Et moi, l'attaque.*

Vous êtes bons aux jongles ?

- ⚽ **André** : *j'en fais 34 !*
- ⚽ **Océanne** : *et moi 6...*
- ⚽ **Simon** : *mon record c'est 24 !...sinon c'est 5 (Rires)*

Remerciements à l'ES Hery pour son accueil et encore bravo aux jeunes.



Christophe CAILLIET remet à Marc-Antoine MERTZEISEN, Responsable technique du club, un sac de ballons.

« JE SUIS DEVENU BÉNÉVOLE CAR J'AI ME LE FOOT »



Nous nous sommes rendus ce mercredi 28 février au Stade Léon Laurent d'AVALLON, à la rencontre de Michel CHOLLET, Dirigeant, élu bénévole du mois par le Comité de Direction du District de l'Yonne de Football.

Quel est votre parcours footballistique ?

En 1968, j'ai pratiqué le football et comme je n'étais pas doué, j'ai arrêté... Mais je n'ai jamais arrêté de supporter le CO Avallon ! Ensuite, je me suis lancé dans le cyclisme jusqu'à mes 23 ans, tout en supportant le COA. Je suis devenu Dirigeant en 1984 et j'y suis toujours... avec des hauts et des bas, entre les montées et les descentes... j'ai commencé à m'occuper des juniors, minimes, seniors B,

seniors A et depuis 2005 je suis dirigeant en équipe A. Je suis en charge de l'intendance, des maillots, de la pharmacie...

Comment êtes-vous devenu bénévole ?

J'ai toujours aimé le football, adoré et supporté le club. Je suis devenu bénévole car j'aime le foot. Je n'étais pas doué pour en faire mais j'adore...

Vous auriez pu devenir arbitre ...

Je fais la touche en séniors et en jeunes... Mais je n'ai jamais passé les diplômes.

Quelles sont vos missions au sein du club ?

L'intendance, la logistique, j'aide aux entraînements des jeunes. Je passe plus de temps au club que chez moi ! Je suis en retraite depuis 2012 et j'ai eu la malchance de perdre mon épouse quelques mois après... donc je me suis encore plus investi dans le club. Heureusement que j'ai eu le foot pour rebondir...

Quels sont vos plus beaux souvenirs ?

C'est le dernier match de la saison dernière ! Quand on a pu accéder à la Nationale 3. C'était un bonheur immense parce qu'on l'avait frôlé les 2 années d'avant, en terminant 3^{ème}, 2^{ème} derrière Sens. Mais l'an passé, c'était l'apothéose, nous sommes montés en N3 ! Également le parcours

de Coupe de France de cette année... Un 32^{ème} de finale pour le COA, je pense qu'en tant que Dirigeant, je ne le reverrai peut-être pas. C'était une première. On avait fait le 6^{ème} tour contre Gueugnon mais jamais en 32^{èmes} de finale. C'est une très grande fierté.

Quel regard portez-vous sur le bénévolat d'aujourd'hui ?

Le bénévolat d'aujourd'hui... les gens s'investissent de moins en moins. Sans contrepartie, il n'y a plus de bénévolat. C'est ça qui m'agace un peu. Je suis dirigeant depuis 1985 et je n'ai jamais demandé un centime.

Certaines personnes ne le font pas par passion, ils sont bénévoles par intérêt et ce n'est pas bon.

Avec vous Michel, c'est comme le nez au milieu de la figure !

Parfois on me dit que j'en fais trop. Je ne veux pas de médaille, je ne veux pas être reconnu. Au club on a des jeunes, je leur lave le linge, je les aime bien, ils me le rendent bien. Pour moi ce sont mes gamins... Mais parfois ça se passe mal le dimanche, je n'ai pas le moral, je me dis que vais les laisser se débrouiller... Et puis le mardi c'est reparti.

Avez-vous un message à faire passer aux bénévoles ?

Il faut que les gens s'investissent dans leur temps libre mais sans qu'on ait à les prier. Ça doit venir d'eux-mêmes. Pour moi, c'est automatique... Mais on n'est pas tous pareil.

Portrait chinois

Si vous étiez un club : *le FC Nantes*

Si vous étiez une couleur : *le jaune...*

Si vous étiez un joueur : *Zidane, pour son charisme*

Si vous étiez un chiffre ou un nombre : *le 12...*

Si vous étiez un joueur : *latéral gauche*



LE COA LABELLISÉ !



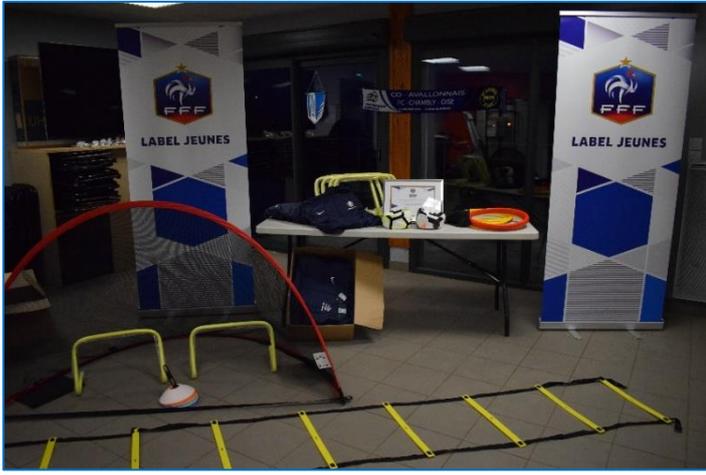
Le Club Olympique Avallonnais clôture en beauté le mois de février avec la remise officielle de son Label « Jeunes Espoir », décerné par la Fédération Française de Football et restitué par Christophe CAILLIET, Président du District de l'Yonne.

Cette remise du mercredi 28 février a réuni au stade Léon Laurent d'Avallon, joueurs, entraîneurs, parents, dirigeants et élus. Gérard DELORME, Adjoint au Maire a fait l'honneur de sa présence, aux côtés de Christian PERDU, Membre du COA et Représentant la Ligue Bourgogne-France-Comté, Saliha HOUCHAT, Présidente et Johan RADET, CTR de l'Yonne et de la Nièvre.

Une distinction qui met en avant et récompense le travail fourni par l'ensemble des acteurs qui font vivre le club.

Une admirable saison, entre l'accession en Nationale 3 de l'équipe première, sa qualification en Coupe de France jusqu'en 32èmes de finale et la labélisation du club, la COA peut être fier de son parcours et de son travail.

Le District de l'Yonne tient à féliciter le CO Avallon pour ce label.





PROCES - VERBAUX

PV 207 Sp 29

Auxerre le 28 février 2018

Présents : MM Trinquesse – Rollin – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Réclamation

Match 50722.2 du 18.02.18 Chatel Censoir FC – Chassignelles/Lézennes D2 gr B

Réserve technique du club de Chatel Censoir.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le club de Chatel Censoir FC n'a pas confirmé leur réserve technique,
- prend note du rapport de l'arbitre et transmet à la CDA.

2. Match arrêté

Match 50561.2 du 25.02.18 Auxerre Aigles FC – Andryes 2 D4 gr C

Match arrêté à la 35^{ème} minute. La commission, vu le motif inscrit sur la FMI concernant l'arrêt du match,

- attendu que l'arrêt du match est dû à la blessure des joueurs d'Andryes,
- par conséquent l'équipe d'Andryes 2 s'est trouvée à 7 joueurs,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Andryes 2,
- score : Auxerre Aigles FC = 3 buts, 3 pts / Andryes 2 = 0 but, -1 pt.

3. Forfaits

Match 50428.2 du 25.02.18 FC Gatinais 3 – Briennon 2 D4 gr A

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI, et le courriel du club du FC Gatinais en date du 27.02.18,

- attendu que l'équipe de Briennon 2 était absente au coup d'envoi,
- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Briennon 2,
- score : FC Gatinais 3 = 3 buts, 3 pts / Briennon 2 = 0 but, - 1 pt,
- amende 90 € au club de Briennon pour forfait non déclaré,
- en application de l'article ARTICLE 19 - FORFAIT / 1. Disposition particulière applicable au District : «*Tout club ayant à subir un forfait simple ou un forfait général est tenu d'envoyer dans les 10 jours suivant le forfait simple ou dans le mois suivant la notification du forfait général, les justifications de remboursement ou indemnité d'arbitre (frais de déplacement, frais d'arbitrage, ...etc.). Passé ce délai, aucune réclamation ne sera étudiée.*»
- demande au secrétariat de débiter le compte du club de Briennon de la somme de 240 € (60 km x 2 x 2 €) pour en créditer le compte du club du FC Gatinais.

Match 51937.1 du 24.02.18 Avallon CO – St Julien CY U18

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel du club d'Avallon CO en date du 23.02.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon CO,
- score : Avallon CO = 0 but – St Julien = 3 buts,
- dit l'équipe de St Julien qualifiée pour le prochain tour de CY U18,
- amende 20 € au club d'Avallon CO pour forfait déclaré.

Match 51696.1 du 22.02.18 Monéteau – Appoigny Futsal départemental

La commission, attendu que l'équipe d'Appoigny était absente au coup d'envoi,

- donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe d'Appoigny,
- score : Monéteau = 3 buts, 3 pts – Appoigny = 0 but, -1 pt,
- en application du règlement des championnats seniors – annuaire du district – article 19 – forfait,
- en application du règlement départemental futsal – annuaire du district : « en cas de forfait non déclaré d'une équipe, les frais de déplacement des arbitres sont à sa charge en totalité »
- par conséquent demande au secrétariat de débiter le compte du club d'Appoigny de la somme de 37,65 € pour en créditer les comptes des arbitres MM Devillers (16 €) et Grivet (21,65 €),
- amende 40 € au club d'Appoigny pour forfait non déclaré.

4. Matchs non joués

Match 50012.2 du 25.02.18 Véron – Vinneuf D1

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Véron en date du 23.02.18,

- donne ce match à jouer le mardi 8 mai 2018 sous réserve de non qualification en coupes seniors.

Match 50100.2 du 25.02.18 Paron FC 2 – Sens Racing Club 2 D2 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, prend note du rapport de l'arbitre concernant l'impraticabilité des terrains, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

Match 50364. du 25.02.18 Varennes 2 – Andryes D3 gr C

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Varennes en date du 23.02.18, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

Match 50366.2 du 25.02.18 Quarré/St Germain – Guillon D3 gr C

La commission, vu le courriel du club de Quarré/St Germain en date du 24.02.18, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 50429.2 du 25.02.18 Fontaine La Gaillarde – Malay Le Grand 2 D4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Fontaine La Gaillarde en date du 12.01.18, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 50565.2 du 25.02.18 Druyes – St Sauveur/Saints D4 gr C

La commission, vu le motif inscrit sur la FMI : terrain impraticable, donne ce match à jouer le 25 mars 2018.

Match 52590.1 du 25.02.18 Serein AS/Vareennes – Asquins Fém à 8 D2

La commission, vu le courriel du club de Serein AS en date du 24.02.18 : terrain impraticable, donne ce match à jouer le 11 mars 2018.

Match 51939.1 du 24.02.18 Gron/Paron FC 2 – Tonnerre/Vareennes CY U15

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Gron en date du 21.02.18,

- donne ce match à jouer un mercredi avant le 21.04.18, date à définir par les 2 clubs, réponse écrite à transmettre à la commission pour le mardi 6 mars 2018,
- pour information le prochain tour de CY U15 a lieu le 21 avril 2018.

Match 52073.1 du 24.02.18 Vinneuf – Appoigny/Charbuy U15 D2

- La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018 (1^{ère} date de libre) ou un mercredi, date à définir par les 2 clubs.

Match 52102.1 du 24.02.18 Gurgy/Charmoy – FC Gatinais/St Sérotin U15 D3 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Gurgy en date du 22.02.18, donne ce match à jouer le 14 avril 2018.

5. Changements dates, horaires, terrains

Occupation stade de la Fosse Aux Vaches – journée du 18 mars 2018

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que 3 matchs sont programmés au stade de la Fosse Aux Vaches le 18 mars 2018,
 - R3 20918.2 Sens Racing Club – Vauzelles
 - D2 gr A 50111.2 Sens Jeunesse – Sens Racing Club 2
 - D3 gr A 50245.2 Sens Racing Club 3 – Gron 2
- donne le match D2 gr A 50111.2 Sens Jeunesse – Sens Racing Club 2 à jouer le 18 mars 2018 à 13 h 00 sur l'annexe 2 du stade R. Binet à Sens.

Match 50155.1 du 04.03.18 Aillant – Champigny D2 gr A

- La commission, vu les pièces au dossier, suite à une mauvaise interprétation du règlement championnat seniors – terrain impraticable – article 11.5 – alinéa 5, « 5. *Les clubs, dont une équipe sénior aura deux matchs de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).*
- attendu que le club d'Aillant n'a que 2 matchs de retard sur le calendrier en cours :
 - celui de la journée du 03.12.17 annulée par le district
 - et le match cité, annulé 3 fois par le club,
- reprend sa décision en date du 21.02.18,

- programme ce match comme initialement prévu sur les installations à Aillant le 4 mars 2018 à 14 h 30,
- maintient le match retour le 8 avril 2018 sur le terrain de Champigny.

Match 50107.2 du 11.03.18 Champlost – St Julien D2 gr A

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer impérativement le 29 avril 2018 (1^{ère} date de libre).

Match 50781.2 du 29.04.18 Tonnerre – St Fargeau D2 gr B

Demande de report de match du club de St Fargeau en date du 12.02.18.
La commission, sans réponse du club adverse, maintient ce match le 29 avril 2018.

Match 50314.2 du 08.04.18 Gurgy – Lindry D3 gr B

Demande de report de match du club de Gurgy en date du 28.02.18.
La commission, sans réponse du club adverse, maintient ce match le 8 avril 2018.

Match 50548.1 du 04.03.18 Chemilly – Villeneuve sur Yonne D4 gr B

La commission, vu les courriels du club de Chemilly et le courriel du club de l'A.J.Auxerre en date du 27.02.18,

- donne ce match à jouer le 4 mars 2018 à 12 h 30 sur le terrain synthétique du stade Abbé Deschamps à Auxerre.

Match 5055.1 du 04.03.18 Charmoy 3 – Briennon D4 gr B

Courriel du club de Charmoy en date du 26.02.18 : changement de terrain.
La commission donne ce match à jouer à 15 h 00 sur le terrain stabilisé – rue des Ecoles à Charmoy.

Match 50630.2 du 04.03.18 Avallon Vauban 3 – Coulanges La Vineuse 2 D4 gr D

La commission, vu l'occupation des terrains d'Avallon pour le 4 mars 2018,

- donne ce match à jouer à 13 h 00 sur le terrain synthétique du stade d'Avallon (en lever de rideau du match R3 Avallon CO 2 – Fourchambault).

Match 50637.2 du 11.03.18 Magny 2 – Vermenton D4 gr D

Courriel du club de Magny en date du 27.02.18 : demande de changement d'horaire.
La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à 15 h 00 sur le terrain de Magny.

Match 50568.2 du 11.03.18 Courson – Aillant 3 D4 gr C

Demande de report de match du club de Courson en date du 13.02.18.
La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 mars 2018 à 15 h 00.

Match 52175.1 du 11.03.18 Malay Le Grand – Semur/Epoisses Fém à 8 D1

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 21.02.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 mars 2018 (1^{ère} date de libre) et précise que l'équipe de Malay Le Grand joue en CY féminines le 22 avril 2018.

Match 52592.1 du 04.03.18 Avallon Vauban FC – Charmoy Loisirs 2 Fém à 8 D2

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 1^{er} avril 2018.

Match 51964.1 du 03.03.18 St Clément Onze – Champs/Yonne U18 D1

Courriels du club de St Clément Onze en date du 26.02.18.

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Clément Onze en date du 20.12.17,

- donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2018 (1^{ère} date de libre) ou un mercredi, date à définir par les 2 clubs.

Match 51962.1 du 03.03.18 Toucy/Diges.Pourrain – Héry U18 D1

Courriel du club de Toucy en date du 28.02.18 : demande de changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer le 3 mars 2018 à 16 H 00 sur le terrain de Diges.

Match 51975.1 du 31.03.18 Héry – Tonnerre U18 D1

Demande de report de match du club d'Héry en date du 25.02.18.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match à la date du 31 mars 2018.

Match 52014.1 du 03.03.18 St Clément Onze 2 – FC Gatinais U18 D3 gr A

Courriels du club de St Clément Onze en date du 26.02.18.

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Clément Onze en date du 20.12.17,

- donne ce match à jouer le 21 avril 2018.

Match 52079.1 du 03.03.18 St Julien – G.Migennes/Laroche U15 D2

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 3 mars 2018 à Migennes,
- donne match retour à jouer le 12 mai 2018 à St Julien.

Match 52540.1 du 03.03.18 Magny – Auxerre Stade 3/Rosoirs U15 D3 gr A

Courriel du club de Magny en date du 27.02.18 : demande de changement d'horaire.

La commission, sans l'accord du club adverse, maintient ce match le 3 mars 2018 à 16 h 00.

Courriel du club de Cerisiers en date du 25.02.18

La commission prend note de la programmation des matchs de l'équipe U18 Cerisiers/Malay Le Grand sur les installations de Malay Le Grand pour les journées des 17 mars, 24 mars et 7 avril 2018.

6. Feuilles de match informatisées

Match 50727.2 du 25.02.18 Champs sur Yonne 2 – Tonnerre D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note du double de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI transmis par le club de Tonnerre,
- attendu que le club de Tonnerre n'a pas transmis sur la tablette sa composition d'équipe dans le temps imparti,
- enregistre le résultat : Champs sur Yonne 2 = 3 / Tonnerre = 4,
- amende 46 € au club de Tonnerre pour non transmission.

Match 52010.1 du 24.02.18 Fontaine La Gaillarde – Pont sur Yonne U18 D3 gr A

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- attendu que le club de Pont Sur Yonne n'a pas transmis sur la tablette sa composition d'équipe dans le temps imparti,
- enregistre le résultat : Fontaine La Gaillarde = 1 / Pont sur Yonne = 1.
- amende 46 € au club de Pont Sur Yonne pour non transmission.

7. Questions diverses

Match 50008.2 du 25.02.18 St Georges – FC Gatinais D1

La commission prend note du rapport de l'arbitre en date du 26.02.18,

- rétablit et enregistre le résultat : St Georges = 4 / FC Gatinais = 1.

Match 50010.2 du 25.02.18 Neuvy Sautour – Sens Franco Portugais D1

La commission prend note de la blessure du joueur Tricotet Adrien du club de Neuvy Sautour et lui souhaite un prompt rétablissement.

La commission regrette de ne pas avoir reçu le rapport de l'arbitre concernant l'intervention des pompiers.

Match 50013.2 du 25.02.18 Monéteau – Charmoy D1

La commission prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre signalant la blessure du joueur Keskas Housseyn du club de Monéteau et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

Absences d'arbitres

La commission prend note des absences des arbitres désignés pour les journées des 24 et 25 février 2018 et transmet à la C.D.A. :

- D2 gr B Champs/Yonne 2 – Tonnerre (arbitre blessé)
- U15 D2 Pont/Yonne – St Julien
- U15 D3 gr B Charny/Champignelles – Sens Franco Portugais

8. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 4 mars 2018

- CY 51763.1 Champlost – Sens Franco Portugais : Mr Ménard
- CP 51783.1 St Valérien EESV – St Denis/Sens : Mme Chéry-Floch
- D2 gr B 50723.2 Chablis 2 – Champs/Yonne 2 : Mr Favereaux
- D3 gr B 50295.2 St Georges 2 – St Fargeau 2 : Mme Vié

9. Situation financière des clubs

La commission,

- en application de l'annuaire du District de l'Yonne - article 44 alinéa 2 du règlement :
« 1. Chaque club ayant un compte ouvert au district, il sera envoyé périodiquement des relevés avec nécessité pour le club de régler le solde sous quinzaine.
2. En cas de non-paiement à la suite de deux rappels écrits ou par voie électronique effectués, le club sera pénalisé d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club et pourra être suspendu de ses droits, et ce jusqu'à règlement des sommes dues.
3. Le fait de porter au compte du club certaines perceptions ne saurait exclure le paiement des sommes dues dans les cas prévus aux règlements dans les délais impartis.»
- prend note de l'extrait du PV du Comité de Direction du 29 août 2017
Le Comité de Direction transmet à la commission sportive pour application de l'article 44 alinéa 2 la situation financière des clubs suivants qui seront pénalisés d'un point par match joué par l'équipe supérieure du club jusqu'à règlement des sommes dues :
- par conséquent, il est retiré un point au classement pour l'équipe suivante :
 - Champignelles = départemental 4 gr C
 - Villeneuve sur Yonne = départemental 4 gr B

10. Prochaines réunions

Mercredi 7 mars 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse – Batreau – Barrault - Rollin

Mercredi 14 mars 2018 à 16 h 00

MM Trinquesse - Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le Secrétaire de séance
Pascal Rollin